



Présentation générale

Ce document, réalisé par le Réseau Thématique n°18 « Systèmes ovins bio » a été conçu pour accompagner les éleveurs dans une première réflexion de la conversion de leur atelier ovin en conduite biologique.



Élevages ovins viande et lait France

Mon exploitation en bio, est-ce possible ?

Petite photographie de la dynamique de conversion (source : données Agence Bio)

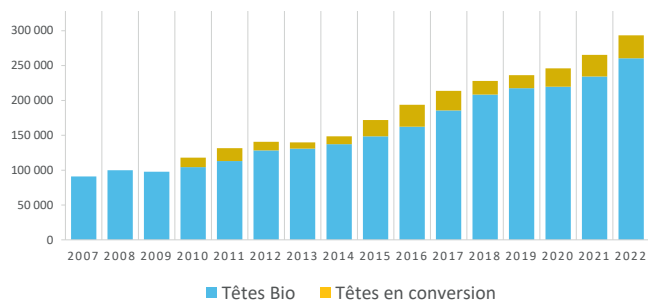
2 678

éleveurs d'ovins viande étaient engagés en AB, soit 2 fois plus qu'en 2010



Figure 1 :

Évolution du nombre de brebis allaitantes en France de 2007 à 2022



746

éleveurs d'ovins laitiers étaient engagés en AB, soit 3 fois plus qu'en 2010



Figure 3 :

Évolution du nombre de brebis laitières en France de 2007 à 2022

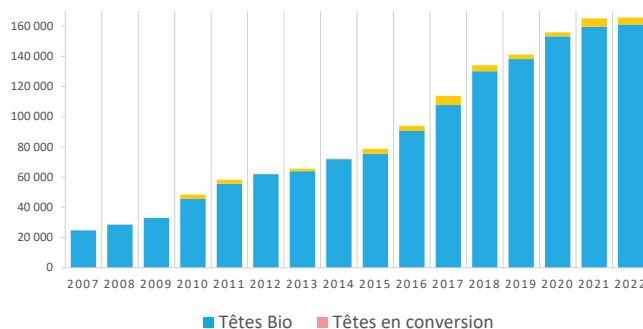


Figure 2 :

Répartition géographique des éleveurs de brebis allaitantes bio en France en 2022

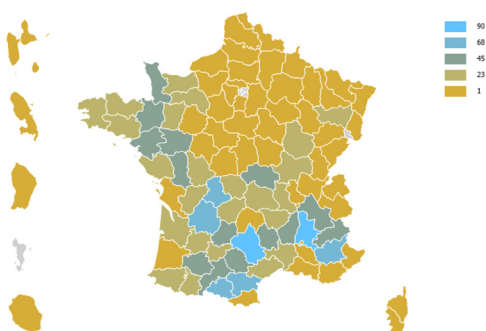
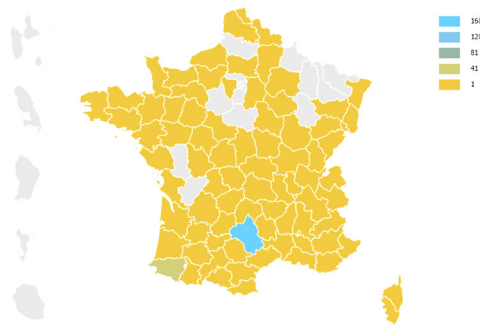


Figure 4 :

Répartition géographique des éleveurs de brebis laitières bio en France en 2022





Quelles sont les premières questions à se poser pour estimer la possibilité et la pertinence de la conversion ?

CONDUITE DU TROUPEAU



	OUI	NON
Est-ce que je réalise des poses d'éponges ? <i>La réglementation interdit l'utilisation de traitements hormonaux</i>		
Est-ce que j'utilise du lait en poudre ? <i>La réglementation impose l'alimentation à base de lait maternel bio</i>		
Est-ce que j'achète mon renouvellement ? <i>La réglementation impose une dérogation pour l'achat d'animaux conventionnels</i>		
Ma race est-elle adaptée ? Race : Prolificité :		

IL CONVIENT DE PRIVILÉGIER LES SOUCHES OU LES RACES QUI :

- valorisent bien le pâturage et le fourrage
- évitent le recours au lait artificiel, grâce à un niveau de prolificité moyen et de bonnes qualités maternelles,
- permettent, éventuellement, via la reproduction ou l'engraissement, d'étaler la production

EN SAVOIR PLUS

Document Résov'Bio « Allaitement et engraissement des agneaux en Bio »
Bientôt disponible sur idele.fr

Pour trouver des animaux en AB : <https://animaux-biologiques.org/>

ALIMENTATION

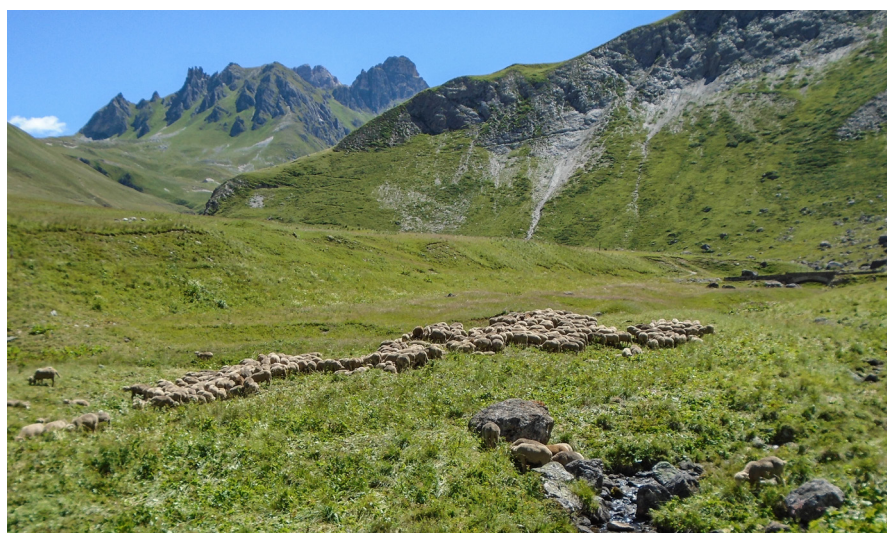


	OUI	NON
Toutes mes surfaces ovines seront-elles en AB ?		
Est-ce que je pâture des surfaces hors de la ferme ?		Si oui, quel type de surfaces ? Pendantj/semaines
Est-ce que j'achète mon renouvellement ?		

Les surfaces « hors exploitation » doivent être conduites en agriculture biologique ou en dérogation.

L'estive est possible sur des terres domaniales ou communales (terres gérées collectivement, pas de prise en pension) à condition :

- Que ces surfaces n'aient reçues aucun traitement interdit en AB depuis minimum 3 ans.
- Les animaux bios et conventionnels peuvent être mélangés et gérés de manière collective
- Les produits de ces animaux ne sont pas considérés bio sauf s'il peut être prouvé que ces animaux bio et non bio sont séparés de façon appropriée.



En fourrage, il faut viser l'autonomie

Hors zone pastorale, vous pouvez l'estimer en calculant votre chargement en UGB/ha SFP :

nombre femelles mises à la reproduction x 0,15/ha Surface Fourragère Principale.

Si vous êtes proche de 1 UGB/ ha SFP, votre atelier devrait être autonome. Vous pouvez également tenir compte d'autres ressources fourragères : surfaces pastorales, surfaces bio valorisables chez les voisins (dérobées, légumineuses, vaine pâture, ...).

Dans les situations où la conversion entraîne une baisse du niveau de la fertilisation sur la SFP, la productivité fourragère peut être également en baisse.

En concentrés, l'autonomie est conditionnée à la possibilité de produire des céréales ou protéagineux.

L'économie de concentrés est conditionnée par la qualité des fourrages.

Si votre atelier nécessite plus de 100 kg de concentré/brebis, l'autonomie en concentrés est recherchée car le prix de l'aliment est très élevé. Un achat auprès d'un voisin reste possible. Dans tous les cas, il faut s'assurer de ne pas en gaspiller. Le recours au pâturage est intensifié.

SOURCE

Coût de Production en élevage Ovins Viande Bio (2018)



	GRUPE HERBAGER BIO	GRUPE HERBAGER NON BIO
Consommation de concentrés/kg carcasse agneaux produit	4,7 kg	8,5 kg
Stock Fourrager/brebis	242 Kg MS	274 Kg MS

BÂTIMENTS



Des surfaces minimales sont définies dans le cahier des charges AB

Calcul de ma surface de bâtiments disponibles (aires d'alimentation déduites) = m²

			CALCUL DE MES BESOINS PAR TYPE D'ANIMAUX	EFFECTIF MAXIMAL LOGÉ EN BÂTIMENT	M ² /ANIMAL À L'INTÉRIEUR	SURFACE NÉCESSAIRE
	OUI	NON				
Ma surface en bâtiment est-elle suffisante ?			Brebis, agnelles, béliers	1,5
Ai-je une aire d'accès extérieure ?			Agneaux à partir de la naissance	0,35

L'engraissement des agneaux doit se faire avec accès au pâturage quand les conditions climatiques le permettent :

Pour les brebis qui ont un accès au pâturage (sans norme de chargement), l'aire d'exercice extérieure est facultative.

En absence de pâturage, l'engraissement des agneaux doit se faire avec accès à une aire d'exercice extérieure.

TYPE D'ANIMAUX	EFFECTIF	M ² / ANIMAL À L'EXTÉRIEUR (à l'exclusion des pâturages)	SURFACE NÉCESSAIRE
Brebis, agnelles, béliers	2,5
Agneaux à partir de la naissance	0,5

POUR ALLER PLUS LOIN :

Le Guide de lecture du cahier des charges : <https://www.inao.gov.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQA/Agriculture-biologique>

COMMERCIALISATION

	OUI	NON
Y a-t-il un débouché pour mes agneaux bio ?		
Est-ce que je produis au bon moment ?		

En filière longue

Selon les régions et en fonction des opérateurs, il y a des débouchés en bio plus ou moins stabilisés, mais avec des marchés saturés sur certaines périodes. C'est le cas en été/automne dans les régions où la majorité des agneaux sont produits à l'herbe, avec des agneaux déclassés en conventionnel.

La production d'agneaux en contre saison est possible, avec une forte demande à Pâques, mais elle nécessite une bonne maîtrise technique et économique pour allier productivité et optimisation du poste coût alimentaire.

Le différentiel de prix entre l'agneau bio et conventionnel s'est réduit depuis l'augmentation du prix conventionnel en été 2020. Il est passé en dessous de l'objectif de 15 %.

La commercialisation en filière courte est possible

Il faut évaluer le potentiel de consommation, prendre en compte l'éloignement des outils d'abattage et de découpe, le temps qu'il faudra consacrer à cette activité et les répercussions sur la répartition des agnelages. Le prix de vente au consommateur doit prendre en compte tous ces éléments.



Quel que soit le mode de commercialisation, il convient d'apporter une attention à la finition des agneaux.

EN SAVOIR PLUS

SITE WEB DU PROJET REVABIO

<https://idele.fr/revabio/publications>

DOCUMENT RÉSOV'BIO

« Allaitement et engraissement des agneaux en Bio », bientôt disponible sur idele.fr

ATELIER CULTURES

	OUI	NON
Ma rotation est-elle diversifiée ?		
Est ce que je peux être autonome en fertilisation ?		
Ai-je de la marge en main-d'œuvre (printemps/été) ?		
La culture du méteil est-elle pratiquée ou faisable ?		

L'impact majeur du passage en bio de l'atelier cultures est l'évolution des rotations avec souvent l'introduction de prairies temporaires, riches en légumineuses.

Cette modification de l'assolement va donner une nouvelle place au troupeau, en particulier pour le pâturage.

« La production de fumier ou de déjection au pâturage va contribuer à l'équilibre NPK du système. »

POUR ALLER PLUS LOIN

LES CAS TYPES OVINS VIANDE BIO GRAND EST

<https://idele.fr/detail-article/les-cas-types-ovins-viande-bio-grand-est-actualisation-economique-2021>

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

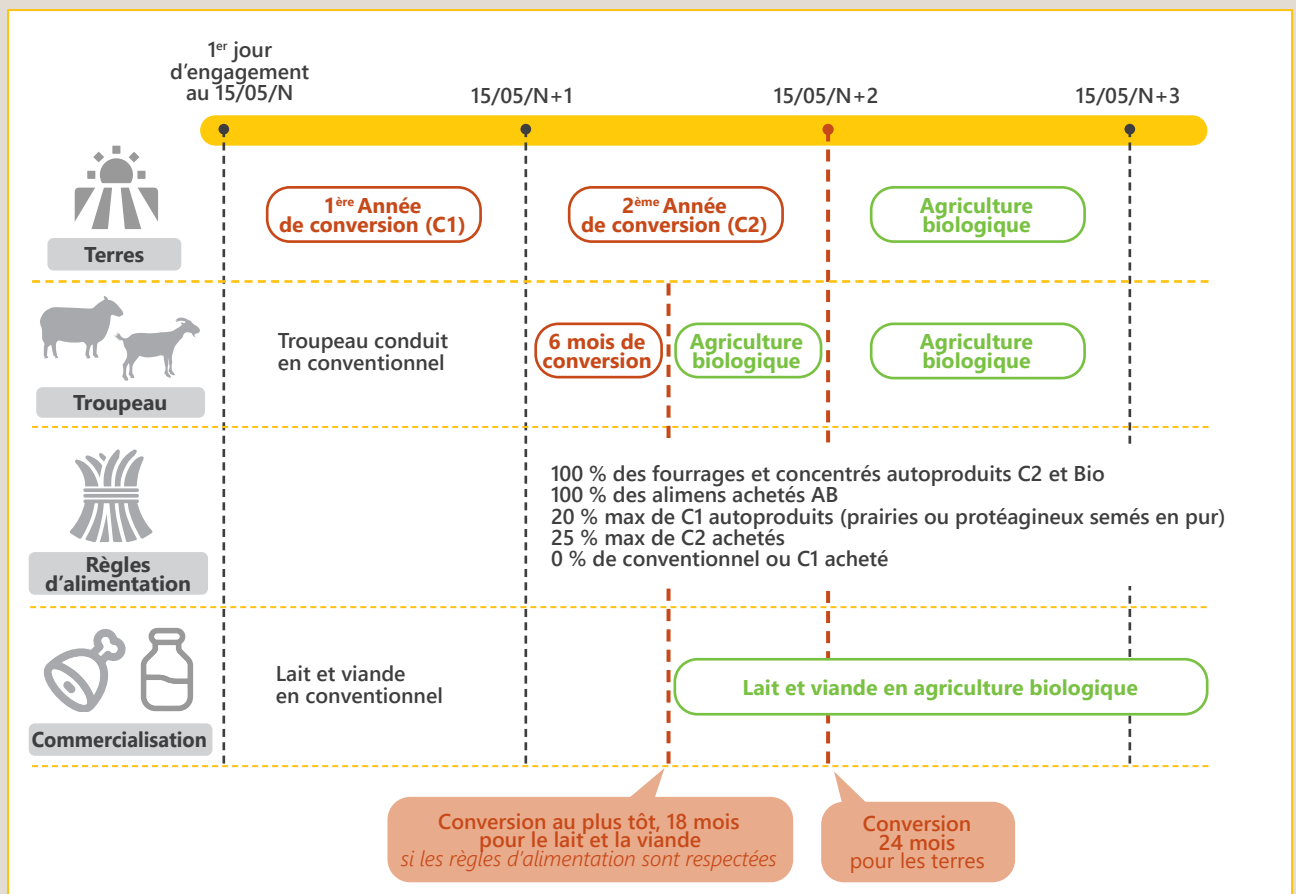


	OUI	NON
Y a-t-il des conseillers/voisins qui peuvent m'aider techniquement ?		

Il y a des compétences dans les chambres d'agriculture et autres structures techniques.

EXEMPLE DE SCHÉMA DE CONVERSION

CONVERSION NON SIMULTANÉE DES TERRES ET DES OVINS/CAPRINS



CONCLUSION À COMPLÉTER AVEC L'ÉLEVEUR



ATOUTS/DÉJA ACQUIS	
DÉFIS À RELEVER	
FREINS	

LES ÉLEVEURS DU RESOV'BIO TÉMOIGNENT

Delphine PETIT (53)

Système ovins et bovins viande

Vente circuit long et Vente Directe

« Je souhaite produire en ayant l'impact environnemental le plus faible possible. Ainsi, je me suis installée directement en conduite bio. J'investis prioritairement dans la qualité des surfaces fourragères pour prioriser le pâturage. »

EARL du Claumary (55)

Système Polyculture, ovins et bovins viande

Vente circuit long

« La volonté de produire des cultures sans produit phytosanitaire et d'améliorer le prix de vente m'ont conduit vers la production bio. Les aides à la conversion assurent un équilibre financier sur les 5 premières années. »

Bergerie du Plan(38)

Système ovins viande pastoral (alpage)

Vente directe et agneaux maigres

« Une majorité de la production est vendue aux AMAP, qui recherche une production bio. Notre système très économe en concentrés est propice à ce mode de production. »

GAEC des BREISSAND (04)

Système ovins & bovins viande pastoral (parcours)

Vente directe

« Pour moi, le Bio c'est l'avenir, avec un enjeu d'être le plus proche possible de l'autonomie alimentaire totale. »

GAEC Eskulana (64)

Système ovins lait

Vente laiterie

« La première motivation de la conversion a été d'atteindre une rentabilité supérieure pour conforter un second revenu sur la ferme. Mais il y a aussi un réel intérêt pour produire avec plus de technicité. »

EN SAVOIR PLUS

LE RÉSEAU THÉMATIQUE RESOV'BIO

Afin d'accompagner les porteurs de projet à l'installation ou à la conversion, ainsi que les éleveurs bio, les conseillers ont besoin d'une meilleure connaissance des systèmes d'élevage bio. Le réseau thématique RT18 « Systèmes Ovins Bio », dit RESOV'Bio, mobilise 9 éleveurs ovins viande bio et 1 éleveur ovins lait bio sur toute la France et autant de conseillers. Il a plusieurs objectifs :

- la constitution de références technico-économiques : consolider la base de fermes de références actuelle avec le suivi de fermes ovines en bio, spécialisées ou non. Des indicateurs techniques et économiques en sont issus. Les calculs de coûts de production alimenteront l'observatoire utile pour le conseil, mais également pour les échanges autour de la loi EGALIM.
- la montée en expertise des conseillers du réseau, pour être relais des connaissances auprès de leurs pairs.
- la connaissance des pratiques des élevages mais aussi de la stratégie de vente : circuits de commercialisation, étalement de la production.



Document réalisé par :

Marie Breissand et Fabien Davy (CA 04), Aurore Gérard (CA 21), Béatrice Griffault (CA 86), Sandrine Merlin et Jean Beudou (CA 64), Dominique Delmas (CA 12), Emilie Guerre et Tania Körner (CA 55), Marie-Line Barjou (CA 87), Aurore Prieur (CA Pays de la Loire), Catherine Venineaux (CA 38) et Gilles Saget (Idele).

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Septembre 2023 - Réf. : 00 23 602 027

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Katia brulat
(Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Confédération Nationale de l'Élevage

CNE